



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Aides et prêts

Question écrite n° 37953

#### Texte de la question

M Gerard Kuster appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, sur le probleme du remboursement de prêts attribués a un certain nombre d'agriculteurs a la suite des calamités agricoles de 1983. Il apparait en effet que, a la suite d'une certain nombre de difficultés climatiques, avait été présentée aux agriculteurs la possibilité de souscrire des emprunts pour faire face a leurs difficultés financières immédiates. Ceux-ci avaient le choix entre un remboursement étalé a partir de 1983 ou un différé de cinq ans. Il apparait a présent que, pour ceux ayant retenu la seconde solution, le remboursement du prêt, capital et intérêts, va devoir être réalisé, ce qui ne va pas sans poser d'énormes difficultés a des agriculteurs qui depuis ont eu a connaître l'application des quotas laitiers. La baisse de références entraînée par l'application des quotas laitiers ayant conduit inévitablement a des baisses de revenus agricoles, le remboursement des prêts « calamité » différés risque de créer des situations particulièrement délicates pour de nombreux agriculteurs de région laitière. Il lui demande donc quelle mesure il envisage de prendre afin d'aider les agriculteurs a faire face a cette situation vis-a-vis des organismes prêteurs.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Kuster Gérard](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37953

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** économie, finances et privatisation.

**Ministère attributaire :** économie, finances et privatisation.

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 mars 1988, page 1096